



Troupeau Groupement pastoral du Vallon des Jassines. Vallon du Lauzanier, Parc national du Mercantour, 16 juillet 2016.

EDITORIAL

UNE PERIODE CHARNIÈRE POUR LA MAISON DE LA TRANSHUMANCE

En 2017, la Maison de la transhumance fêtera ses 20 ans. Un bel âge, mais une occasion aussi de poser les bonnes questions quant aux finalités de ses réalisations et d'envisager, avec ses partenaires, ses perspectives d'avenir.

Fondée en 1997, l'association Maison de la transhumance réunit des éleveurs, des experts de l'agriculture, de l'environnement et des sciences humaines, des opérateurs culturels et des élus territoriaux, convaincus que l'avenir de la grande transhumance ovine nécessite le concours et la synergie de toutes leurs compétences. Depuis juin 2012, elle est domiciliée au domaine du Merle, au cœur de la plaine de la Crau, propriété de Montpellier SupAgro (Ecole nationale supérieure d'agronomie).

Le premier Salon des Agricultures de Provence, organisé en juin dernier, dont la réussite a dépassé toutes les prévisions, a confirmé le potentiel du domaine quant à la place centrale qu'il doit occuper dans l'agriculture départementale, régionale et méditerranéenne, tant pour la profession que pour le public le plus large. Il est désormais à souhaiter que ce salon soit reconduit sur le domaine dans les années qui viennent.

En 2017, deux des projets menés en partenariat avec Montpellier SupAgro verront également le jour : l'ouverture du Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance, outil indispensable pour doter la Maison de la transhumance et ses usagers d'une base de données scientifiques aisément consultable, ainsi que la mise en œuvre d'un itinéraire

pédagogique centré sur l'élevage ovin transhumant, la gestion de l'eau et la production de foin, pour accueillir dans de bien meilleures conditions les visiteurs, déjà nombreux, du domaine. Pour peu que le comité du programme européen transfrontalier ALCOTRA, qui se réunit début octobre, apporte une réponse positive au dossier déposé en février dernier pour finaliser l'opération *La Routo*, la Maison de la transhumance et la Maison Régionale de l'Élevage, auront les moyens de rendre opérationnel, d'ici les 3 années qui viennent, le GR® 69 *La Routo*, et d'activer enfin, de la plaine de la Crau au Piémont, les nombreux partenariats en attente.

Mais plusieurs objectifs d'importance restent à poursuivre : stabiliser les moyens de fonctionnement de la Maison de la transhumance, en pleine cohérence avec les organisations professionnelles régionales d'élevage, à une période que l'on sait complexe ; accroître le nombre de ses adhérents, encore insuffisant, mais conforter aussi ses liens avec les acteurs de l'environnement, ce que devrait permettre la parution en juin dernier, aux Editions Actes Sud, de l'ouvrage « Pasteurs, paysages – pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur » et le colloque qui en découle : « Elevage pastoral, espaces naturels et paysages », le 8 décembre prochain à Aix en Provence. Telles sont, à la veille de ce 20^{ème} anniversaire, nos priorités.

Patrick Fabre,
directeur de la Maison de la transhumance

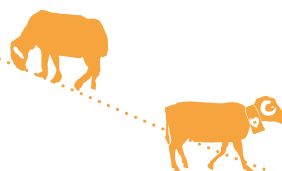
■ IL Y A 3000 ANS, À PLUS DE 2000 M D'ALTITUDE, ILS FABRIQUAIENT DU FROMAGE !

Des vestiges de parcs et de cabanes attestent en de nombreux sites, sur les pâturages d'altitude, d'une activité d'élevage saisonnière très ancienne. Mais l'acidité des sols, en montagne, où les matières organiques disparaissent très vite, et le peu de traces que laisse la transhumance ne facilitent pas la tâche des archéologues. Une équipe scientifique internationale, composée de chercheurs des universités de Grande Bretagne, de Suisse et du Brésil¹ vient pourtant, dans l'Engadine, au sud de la Suisse, entre 2 000 et 2 800 m d'altitude, de dater précisément des tessons de céramiques découverts dans des vestiges de cabanes en pierre. Des dépôts graisseux, conservés sur ces tessons, ont permis, grâce la datation au carbone 14, de les dater de l'âge du fer, il y a 3 000 ans ! La découverte est d'importance car elle établit que les éleveurs de cette époque savaient non seulement gérer leurs pâturages d'altitude et leurs troupeaux, au point de contrôler l'âge et le sexe de leurs animaux, mais connaissaient aussi le moyen de transformer leur lait en produits stockables et transportables, c'est-à-dire en fromages. L'analyse des tessons et des dépôts qu'ils conservaient a pu démontrer en effet qu'ils provenaient de poteries dans lesquelles le lait avait été chauffé. Rien ne dit s'il s'agit de lait de vache, de brebis ou de chèvre. Les auteurs de cette découverte vont plus loin encore en observant, à la même époque, un fort accroissement démographique, une augmentation des surfaces cultivées qui aurait conduit les éleveurs à chercher de nouveaux pâturages, notamment en altitude, et un dérèglement climatique au cours duquel les biens alimentaires conservables auraient été particulièrement appréciés. L'hypothèse est convaincante et montrerait de quelle capacité d'adaptation, ces populations alpines savaient déjà faire preuve, face aux changements. Ce qui est certain, quoi qu'il en soit, c'est que des troupeaux vont et viennent là, d'hiver en été, depuis 3 000 ans au moins, dans un milieu qui non seulement n'en paraît pas affecté mais, tel qu'il est, ne saurait exister sans eux.

1. Citation: *"Chemical Analysis of Pottery Demonstrates Prehistoric Origin for High-Altitude Alpine Dairying,"* Francesco Carrer, André Carlo Colonese, Alexandre Lucquin, Eduardo Petersen Guedes, Oliver E. Craig, Anu Thompson, Oliver E. Craig, Kevin Walsh & Thomas Reitmaier. *PLUS ONE*. Published 21 April, 2016. DOI: 10.1371/journal.pone.0151

■ LA PRÉSENTATION DE LA GRANDE TRANSHUMANCE OVINE DU MNATP, BIENTÔT AU MUSEON ARLATEN

Ainsi que Georges Henri Rivière (1897-1985), son concepteur, l'avait voulu, la grande transhumance ovine du Pays d'Arles aux montagnes de l'Ubaye, avait une place de choix dans l'ancien musée national des arts et traditions populaires (MNATP), à Paris. Cette transhumance avait déjà été documentée en 1959, tandis qu'il réalisait, pour le centenaire de Mireille, le célèbre poème de Frédéric Mistral, une grande exposition pour laquelle il avait eu recours aux savoirs et aux collectes de Charles Galtier (1913-2004), l'écrivain-ethnographe, cher au cœur des Provençaux. Cette documentation fut ensuite considérablement enrichie à l'occasion d'une autre exposition de Rivière, *Bergers de France*, présentée en 1962. C'est Jean Blanc (1917-2000) qui en effectue alors la collecte et la renseigne, et Mariel Jean-Brunhes Delamarre (1905-2001) qui assure le commissariat de l'exposition. Aussi Rivière dispose de quantités de données et d'objets pour évoquer la transhumance dans la galerie culturelle du MNATP, ouverte au public en 1975. Dans une muséographie qui lui était propre, « *d'avant-garde, puritaine, avec une élégance raffinée, où l'objet parlait pour lui-même et par lui-même* », comme la caractérisait Claude Lévi-Strauss, Rivière a représenté la transhumance dans l'ordre observé : près du berger de tête, les colliers des menons, puis du chien, des moutons conducteurs, des brebis et des chèvres, tandis que l'âne, son harnachement et le berger qui le suit, vêtu de son manteau de cadis ferment la marche. Une grande carte de l'itinéraire de transhumance ainsi que deux maquettes représentant le site d'hivernage et le site d'estivage du troupeau, accompagnaient cette présentation. Elle fut démontée en 2010 et présentée brièvement en tant qu'œuvre d'art au Centre Pompidou-Metz, avant de rejoindre les réserves du MuCEM, à Marseille, héritier des collections du MNATP. Or nous apprenons qu'elle trouvera de nouveau une place dans les futures présentations du Museon arlaten dont la réouverture est programmée pour 2018.





Passage du GR®69 La Routo au Col de Bernardez (2 304 m), point culminant de l'itinéraire.

■ LES AVANCÉES DU GR® LA ROUTO

Ces derniers mois, plusieurs rencontres se sont tenues dans les territoires autour du futur itinéraire de Grande Randonnée® 69 La Routo. Organisées en partenariat avec les Conseils départementaux du Var et des Alpes de Haute-Provence, ces réunions ont permis la présentation du tracé dans chaque commune concernée dans les territoires du Haut Var, du Plateau de Valensole, du Pays Dignois, de la vallée de la Blanche et de la vallée de l'Ubaye. Des cartes qui permettront de faire valider localement le tracé de l'itinéraire ont été remises aux collectivités. Ces réunions ont également été l'occasion de présenter la nature du partenariat qui réunit le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, la Maison Régionale de l'Élevage (chef de file), l'Unione Montana Valle Stura et l'Azienda turistica locale del cuneese autour du projet ALCOTRA *La Routo. Itinéraire et patrimoines de la transhumance* (déposé le 15 février 2016), ainsi que le dispositif d'aménagement de l'itinéraire, dont l'inauguration est prévue au printemps 2018 dans le cadre du programme européen. Dès cet automne, l'itinéraire sera inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) des trois départements, avant le dépôt du dossier d'homologation au début de l'année 2017 à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.



Remise des prix du premier concours de chèvres du Rove, Salon des Agricultures de Provence, domaine du Merle, 3 juin 2016.

■ UN SALON PARTICULIÈREMENT REUSSI

Avec près de 40 000 visiteurs, la première édition du *Salon des Agricultures de Provence*, qui s'est tenue au domaine du Merle du 3 au 5 juin dernier, a connu un grand succès. Son organisation était portée par les collectivités territoriales - Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence territoire du pays Salonais, avec le soutien de la Ville de Salon-de-Provence - et coordonnée par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône. Y ont participé 140 entreprises agricoles et 40 exposants en matériels agricoles, ainsi que 20 organismes et institutions. Au total, près de 1 000 animaux étaient présentés : les différentes races régionales ovines, caprines, bovines, équinnes, asines et porcines, ainsi que les volailles. L'ensemble des exposants a fait part d'un excellent volume d'affaires réalisé sur le salon. Les ateliers pédagogiques destinés aux enfants ont connu un grand succès, tout comme les animations : présentations des différentes races domestiques, tonte des brebis, dégustations de produits, démonstrations de presse à foin, de chiens de bergers, ateliers culinaires, jeux camarguais, visites de la Crau sèche et de la Crau humide...

Le Pôle élevage, qui comptait la participation de la Maison Régionale de l'Élevage, de l'Organisme de Sélection Races Ovines du Sud-Est, de la coopérative Agneau du Soleil, de l'Association de Défense des Caprins du Rove, de l'Association César Agneau de Sisteron et de la Maison de la transhumance, a permis de présenter au grand public les savoir-faire des éleveurs, les matériels, les races et les produits issus de l'élevage régional. Le Salon a également accueilli le premier Concours de chèvres du Rove, organisé par l'ADCR, qui a compté la participation de 9 éleveurs. La Maison de la transhumance a présenté en avant-première l'ouvrage « Pasteurs, paysages - Pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur », qui a été remis par les éleveurs aux partenaires financiers, et a animé la malle pédagogique La Routo, en partenariat avec l'Association Chemin Faisan, ainsi que différents ateliers. Ce Salon, qui visait à favoriser les échanges directs entre agriculteurs et consommateurs, et promouvoir la qualité des productions locales, a ainsi atteint son objectif. La configuration idéale du domaine du Merle, malgré quelques problèmes d'accès résolus durant la manifestation, a également joué en faveur de ce succès. S'il est reconduit en 2017, les différents partenaires se sont dore et déjà engagés à faire encore mieux. Pour ce qui concerne la Maison de la transhumance, l'objectif sera d'améliorer l'organisation de la journée, plus ciblée vers les agriculteurs et les animations pédagogiques, du vendredi, ainsi que la mise en valeur de l'élevage pastoral régional auprès du public le plus large.

■ L'UNE DES PLUS ANCIENNES ZONES DE TRANSHUMANCE FRAPPÉE PAR LE SÉISME DU 24 AOÛT 2016

La presse a rendu compte du terrible tremblement de terre qui, dans la nuit du 23 au 24 août, a provoqué la mort de 290 personnes, dont 232 dans le seul village d'Amatrice. Soumise à de fréquents séismes, la chaîne des Apennins comprend aussi de nombreux sites d'estivage pour les troupeaux d'ovins, fréquentés depuis l'époque romaine au moins. Situé à 900 m d'altitude, le village d'Amatrice où 2 717 habitants ont été recensés en 2010, est ainsi fréquenté depuis fort longtemps par les bergers transhumants. On dit même qu'ils ne seraient pas étrangers à la grande richesse de ses traditions culinaires. La Maison de la transhumance tient à adresser son soutien aux blessés et aux familles des victimes et beaucoup de courage à celles et ceux qui entreprennent déjà le déblaiement et la reconstruction d'un village dont 3/4 des bâtiments sont détruits ou endommagés et, parmi eux, des édifices de haute valeur patrimoniale. Cette lettre d'information ne manquera pas d'informer ses lecteurs, dès que des contacts auront été établis avec les éleveurs de cette région des Abruzzes, au cœur d'un des plus beaux parcs naturels d'Italie, le Parc national du Gran Sasso e Monti della Laga.

AGENDA

Vendredi 14 octobre

Grans
Espace Robert Hossein

Soirée Mémoires paysannes

18h30 Conférence de Patrick Fabre
*Pasteurs Paysages. Pastoralisme
en Provence-Alpes-Côte d'Azur*

19h45 Buffet champêtre

20h30 Ciné-concert
L'agriculture en Provence

Association Cinémémoire
Organisation Pôle Intercommunal du
Patrimoine Culturel – Métropole Aix Marseille
Provence – Espace Robert Hossein
Renseignements : www.scenesetcines.fr

Jeudi 17 novembre

Universita' degli studi del Molise, Campobasso
(Italie)

Journée d'études Cammini di Uomini e di animali

Giornata internazionale di studi sulla
transumanza come patrimonio bio-culturale
Interventions de Jean-Claude Duclos et
Patrick Fabre sur la nécessité de défendre
la transhumance, sur la Maison de la
transhumance et ses projets.

Renseignements : www.transhumance.org

A NE PAS MANQUER !

Jeudi 8 décembre

Aix-en-Provence - Siège régional du Crédit
Agricole Alpes-Provence

Colloque Elevage pastoral, espaces protégés et paysages en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Organisé par la Maison de la transhumance,
en partenariat avec le CERPAM et l'Agence
Régionale pour l'Environnement Provence-
Alpes-Côte d'Azur

Renseignements et inscriptions :
Sandrine Plateel - Tel. 04 90 17 06 68
s.plateel@transhumance.org
www.transhumance.org

- Cette lettre d'information est également l'occasion de saluer le départ d'Elodie Chauvet, chargée de mission à la Maison de la transhumance, après 8 années de belle collaboration, et l'arrivée de Sandrine Plateel, déjà en poste à temps partiel sur le domaine du Merle depuis février 2015.



Troupeau Gilles Mistral, Ramatuelle, 7 mars 2013.



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**

Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : s.plateel@transhumance.org

Sites internet :
www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre
Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information :
Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre, Julien Mannino

Crédits photos : Patrick Fabre, Lionel Roux

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 20 €/an

En tant que personne morale (structure) : 50 €/an